

Présentation des réseaux de médecins sentinelles dans les DFA - en Martinique

T. Cardoso¹, G. Alvado², A. Blateau¹, J. Rosine¹

¹ Cire Antilles-Guyane, ² DSDS de Martinique

Introduction

Le réseau de médecins sentinelles de la Martinique a été mis en place par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Martinique au mois d'octobre 1986. Au départ il s'agissait de constituer un réseau de surveillance de la dengue par la déclaration du nombre de cas cliniques vus en consultation par des médecins de ville répartis sur l'ensemble du territoire. La satisfaction en terme de fonctionnement, d'acceptabilité et d'utilité des données recueillies a amené à élargir la surveillance en 1997 à d'autres types de syndromes ou pathologies : les Infections sexuellement transmissibles et les urétrites, la grippe et les syndrome grippaux, les gastroentérites, la leptospirose, et la varicelle. En 2006, cette surveillance a évolué vers une surveillance quasi-exclusivement syndromique : syndromes dengue-like, syndromes diarrhéiques (gastro-entérites), syndromes grippaux, viroses respiratoires, varicelle, bronchiolite dyspnéique du nourrisson.

Méthode

En 2008, le réseau est constitué de 57 médecins libéraux dont l'activité est considéré comme représentative de l'activité des médecins de ville. Chaque semaine la cellule de veille sanitaire (CVS) de la Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS) téléphone à chaque médecin pour recueillir le nombre de cas cliniquement évocateurs des syndromes ou pathologies surveillées de la semaine écoulée. Ces données sont saisies dans le logiciel Epi-Info. Depuis juillet 2008, un nouvel outil informatique de partage des informations sur Internet est en cours d'expéri-

mentation. Accessible à partir d'une interface sécurisée sur Internet, il offrira la possibilité aux médecins de se connecter pour saisir directement les données de leur activité hebdomadaire et de consulter en ligne la synthèse relative à la situation épidémiologique des pathologies surveillées dans leur région.

Résultats

En 1997, la Martinique comptait 275 médecins généralistes libéraux. Le réseau représentait 8,4% des médecins généralistes libéraux de l'île. En 1998, le réseau s'est agrandi avec 47 médecins (15,8% des généralistes libéraux de l'île, n=292). Depuis 2006, le réseau s'est élargi à 57 médecins et toutes les communes du département disposant d'un médecin sont couvertes sauf une (Sainte-Anne). L'activité du réseau représente, en 2008, 22,4% de l'activité des 334 médecins généralistes libéraux. La participation hebdomadaire effective au réseau est élevée. Entre 2001 et 2007 elle est en moyenne de 82% à 90% des médecins sentinelles.

Conclusion

Après plus de 20 ans d'existence, ce réseau a fait la preuve de son utilité en permettant de repérer une augmentation de cas pour les différents syndromes surveillés et ainsi détecter en temps réel le début des phénomènes épidémiques, suivre leur évolution et en estimer l'ampleur. Sa souplesse permet, le cas échéant, d'introduire le suivi d'un nouveau syndrome émergent. Si une rétro information systématique est faite à travers des bulletins périodiques, l'utilisation de l'Internet permettra d'améliorer encore l'interactivité entre les partenaires de la surveillance.